

## la souveraineté et le régime représentatif

Par **touti**, le **21/10/2008** à **18:35**

bonjour à tous,

j'ai comme sujet de dissertation " la souveraineté et le régime représentatif"  
n'ayant pas eu de fiches de TD ( chargé de TD légèrement incompetent) j'ai fais des recherches moi même.

j'ai donc trouvé des définitions notamment celles de Cornu, j'ai bien compris ce qu'était la souveraineté et le régime représentatif ( enfin je pense...)

cependant, j'ai beaucoup de mal à trouver un plan :/ je sais qu'il faut que je parle de la souveraineté ET du régime représentatif mais je ne vois pas du tout vers quoi me diriger..

j'ai pensé comme problématique : " comment s'organise la souveraineté dans le régime représentatif ? "

est-ce que quelqu'un pourrait me donner quelques pistes puisque je suis complètement larguée...

merci de votre aide =)

Par **Tshoey**, le **02/11/2008** à **21:39**

Bonsoir, j'ai exactement la même dissert' que toi en Droit constit.

Moi j'ai pensé faire un plan en principe / Limite, qu'est ce que tu en penses ?

Par **touti**, le **05/11/2008** à **09:24**

cc on doit avoir les mêmes dissertations puisque j'ai déjà trouver dans tes posts les mêmes sujets que les miens...

j'ai finalement opté pour un plan principe/limite puisque je ne voyais pas dans quoi aller...

Par **Tshoey**, le **20/11/2008** à **21:45**

On est peut-être dans la même fac .. ?

Par **touti**, le **21/11/2008** à **14:40**

je vois que tu es à Dunkerque...  
moi je suis à Boulogne xD

Par **lorelei**, le **11/12/2008** à **23:53**

Bonsoir, (bonjour,)

J'ai également retenu ce sujet pour le rendre au chargé de TD.

Pourtant je suis quelque peu embêtée par ce sujet, même s'il apparaît facile au premier abord !

Je doute sur la délimitation de ma problématique : en gros dois-je l'axer sur la souveraineté nationale qui implique le régime représentatif, en théorie ?

Ou alors, élargir ma problématique, de telle sorte à faire apparaître l'évolution de la théorie vers la réalité de la pratique ?

Bien que le sujet comporte les deux notions : souveraineté et régime représentatif. J'aurai l'impression de ne traiter qu'une partie du sujet en choisissant l'idée de la première problématique : " Quel est le titulaire de la souveraineté dans le régime représentatif ?

I) la théorie de la souveraineté nationale.

A) théorie développée par auteurs Mably, Seyès  
la souveraineté appartient à la nation

B) la nation ne pouvant s'exprimer, agit par ses représentants

II) la souveraineté nationale implique le régime représentatif.

A) le système représentatif

1) principe du mandat représentatif

2) l'électorat fonction qui n'est pas un droit.

B) théorie paradoxale en pratique car les représentants confisquent la souveraineté

Pourquoi j'ai l'impression de ne traiter qu'une partie du sujet : en cours on a étudié les deux souverainetés, deux théories qui apparaissent opposées alors qu'elles comportent des points communs :

-> toutes deux pensées sous la révolution française

-> toutes deux en opposition avec la tradition d'avant la révolution qui voulait que l'origine du

pouvoir émanait de Dieu.

Ce sont deux théories qui ont permis, alors qu'elles semblaient être opposées, de se concilier en pratique en réunissant des idées propres à l'une ou l'autre (souveraineté pop/ souveraineté nationale )

Ainsi j'avais pensé comme problématique générale : comment est-on passé d'une théorie de la représentation de la souveraineté à la pratique ? ( je vous donne la grande idée de cette problématique car pour l'instant je n'ai que l'idée, je n'arrive pas à la formuler comme je le voudrais...^^")

I) les deux grandes théories de la souveraineté : une opposition apparente

A) la théorie de la souveraineté populaire idéalisée par Rousseau

- 1) le principe de la théorie
- 2) qui implique un régime de démocratie directe

B) en contradiction avec la théorie de la souveraineté nationale (Sieyès)

- 1) son principe
- 2) régime représentatif
- 3) théorie paradoxale

II) En pratique : synthèse de ces deux théories pour ne former qu'une souveraineté

A) les idées retenues par les deux théories, en pratique (blablabla)

B) limite de certaines idées développées ne fonctionnant pas en pratique (blablabla ==> les recherches obtenues grâce aux livres car en cours on en a pas encore parlé)

Voilà, pouvez-vous m'aider : quelle problématique vaut-il mieux que je garde : la première ou la plus générale (celle que j'aurai plus envie de garder mais dont j'ai peur qu'elle fasse hors-sujet !!

Merci à ceux qui prendront le temps de m'aider.

Par Yn, le 12/12/2008 à 10:29

Salut,

Je pense que tu as soulevé une bonne partie des idées à traiter mais tu as l'air d'avoir du mal à tout ordonner.

C'est normal que tu aies l'impression de ne traiter qu'une partie du sujet puisque que c'est le cas. Tes intitulés ne mettent pas assez en tension les deux principaux termes du sujet.

Pour t'aider : il y a eu une forte volonté de la part des révolutionnaires de mettre en place un système représentatif, plusieurs théories existaient (avantages/inconvénients), l'une d'elle a

été pleinement consacrée par la suite, cependant elle reste critiquée.

Pour ta problématique, essaye de faire quelque chose de plus concis. Avec ce que tu as déjà

dégagé, tu devrais y arriver. Image not found or type unknown

Par **lorelei**, le **12/12/2008** à **19:04**

Salut, merci de m'aider.

Alors, grâce à ce que tu m'a dit : j'ai essayé de penser à une autre problématique et donc un autre plan.

Voilà ce que ça donne :

Comment le régime représentatif dont la souveraineté nationale est titulaire s'est-il instauré ?

I) La théorie de la souveraineté nationale implique le régime représentatif.

A) 2 théories opposées : souveraineté populaire et souveraineté nationale

B) Consécration de la théorie de la souveraineté nationale : principe et avantage du régime représentatif.

II) Limite de ce régime représentatif en pratique.

A) Une théorie paradoxale

B) conciliation des deux théories en pratique : une synthèse.

Voilà, trouves-tu que ma problématique et donc mon plan réponde au sujet ? Qu'il soulève le problème de la souveraineté et du régime représentatif ?

Par **Yn**, le **12/12/2008** à **19:54**

Le plan est déjà mieux, par contre, concernant la problématique :

[quote="lorelei":1y3n4fga]Comment le régime représentatif dont la souveraineté nationale est titulaire s'est-il instauré ?[/quote:1y3n4fga] :shock:

Là, je comprends "la souveraineté nationale est titulaire du régime représentatif. Image not found or type unknown

Reformule-la car il ne me semble pas que ce sot très français.

Par **lorelei**, le **12/12/2008** à **20:06**

^^ en effet ça ne veut rien dire ^^'''

==> Comment le régime représentatif, issu de la souveraineté nationale, s'est-il instauré (en France) ?

Je pense que France, je peux le garder dans la problématique, vu que c'est relatif à l'histoire politique française.

:?

Merci de voir mes erreurs : je n'avais même pas remarqué... Image not found or type unknown

Par **bakary bamba**, le **02/07/2014** à **22:59**

salut j aimerais trouver un plan de la dissertation juridique avec des exemples et des cas.merci